



L'ABERGEMENT de VAREY

Journal municipal



N°16

Septembre 2018

SOMMAIRE

Hommage à Bernard

P.1

Les infos de la mairie

- L'eau
- Réfection de la rue Dangeville
- L'application illiwap
- Appel à documentation

P.2

L'actualité du village :

- Les intempéries et leurs dégâts
- Le nouveau Conseil Municipal
- Des lois à respecter
- Une embauche pour Damien
- Le fleurissement communal
- La fête du four du Village

P.3-4-5-6

L'actualité des associations:

- La fête des voisins
- Les galettes de l'ACCA
- L'anniversaire du Margouillat

P. 7

Le patrimoine :

- Le pèse-lait

P. 8-9

La vie au village :

- Etat civil
- Info pratiques :
 - Le PACS
 - Les poubelles

P.10.11-12

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

Hommage à Bernard



Cher Bernard,

Tu nous as quittés en ce triste dimanche pourtant tellement ensoleillé du 6 mai 2018. On dit que personne n'est irremplaçable mais cependant, pour notre petite commune, comme il est difficile de continuer sans toi ! Tu étais tellement généreux, disponible et présent sur tous les fronts depuis 2008.

Avec Nicole, vous êtes arrivés à l'Abergement en 1997 et c'est avec talent que tu retapais votre maison de pierres au quartier de « Chez les Lièvres » près du four communal où nous avons tous fait, comme à la turne, une belle fête du village .



Sachant apprécier les moments festifs, les discussions animées, les traits d'humour, convivial et tolérant, tu avais tissé des liens solides avec les habitants de l'Abergement. Ils sont nombreux ceux à qui tu as rendu service et qui se souviendront longtemps de ta gentillesse.



Bernard, merci pour ton investissement sans faille au service de notre commune ; merci pour toutes ces fois où la sonnerie de ton téléphone t'a tiré de ton lit ou de ton fauteuil pour aller remettre les pompes en route afin que le lendemain chacun ait de l'eau à sa disposition ; merci pour les nombreux dossiers que tu as suivis et défendus avec pugnacité et loyauté.

Adieu Bernard, tu nous manques et tu nous manqueras encore longtemps !

Les travaux pour l'eau débutent

Les travaux pour le traitement de l'eau potable ont commencé le 21 août et dureront environ 2 mois.

Ils nécessiteront certainement plusieurs coupures d'eau qui obligeront à faire quelques réserves. Vous serez prévenus en temps voulu. Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Un nouveau service de communication municipale

Grâce à l'application **Illiwap** adoptée par la commune, vous allez pouvoir, si vous le désirez, recevoir gratuitement, en temps réel, toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone (incidents, événements, fête de village, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, réunions...).



La réfection de la rue Dangeville



Après les deux violents orages de juin, la rue Dangeville dont l'asphalte s'était soulevée était devenue peu praticable et il a fallu intervenir rapidement afin de sécuriser la circulation.

C'est la société SOCATRA qui a pris en charge, dès juillet, les travaux à effectuer.

Après avoir enlevé le revêtement et la sous couche abîmés, une nouvelle sous-couche a été repositionnée et recouverte d'enrobé.

Le budget de nos fonds propres d'investissement voiries a financé cette restauration.

Un appel de la mairie pour documentation d'archives

Afin de constituer une **banque d'archives communales** à partir de photos anciennes concernant la vie quotidienne ou les vues des hameaux et du village, la mairie lance un appel auprès de tous ceux en possédant.

Cela peut prendre la forme d'une numérisation possible aux heures d'ouverture de la mairie avec restitution immédiate des photos ou d'un court prêt temporaire auprès de la conseillère Madame Bruchon.

Un immense merci d'avance à tous ceux qui auront la gentillesse de nous confier cette douce tranche de vie !



*Ex : Gabrielle Lyaudin et Henri Mommert
lors de la fabrication des galettes du 15 août
dans les années 70.*

Le 11 septembre 2018, les fréquences de la TNT changent.

Cette opération impactera les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Ils devront donc procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes.

L'actualité du village

Les intempéries ont endommagé nos talus et nos routes !

Lors de la première semaine de juin, notre région a connu deux violents épisodes orageux, causant quelques dégâts dans notre petite commune. Peu de quartiers ont été épargnés !



Le mur de soutènement de la route chez Gavet s'est fragilisé



Des déchets végétaux ont bouché les évacuations



*Des revêtements ont été endommagés :
ici chez Gavet*



et

rue Dangeville

Suite à ces intempéries qui ont endommagé talus et routes du village, vous avez été nombreux à retrousser vos manches pour nous aider à nettoyer et dégager les boues et les gravats apportés par les eaux. **Merci à tous !**

Un merci appuyé pour Gérard Collet qui a mis, en plus de la force de ses bras, son équipement personnel afin de dégager l'énorme quantité de boue et de pierres qui était descendue de la colline avec un torrent d'eau dans le sentier des Chenavières, avait bouché les grilles et soulevé le revêtement de la rue Dangeville.

Les modifications au sein du Conseil municipal



Mr le Maire et Alexandre Bidal, le 3^e adjoint

Comme il a été pesant ce premier conseil municipal sans Bernard Pensiot ! Et pourtant, il a bien fallu prendre la décision de nommer un nouvel adjoint !

Suivant la procédure habituelle, le deuxième adjoint, Madame Sylviane Collet est devenue 1^{er} adjoint et Mr Philippe Deygout le 2^e adjoint.

Monsieur Alexandre Bidal a été élu en tant que 3^e adjoint avec une reprise de certaines missions de Bernard :

- l'entretien des voiries et des chemins (pose des plaques de rues, entretien des fossés, renvois d'eau, élagage...)
- l'accessibilité des bâtiments communaux
- les travaux sur les bâtiments communaux
- la signalisation sur les routes communales (sécurité)
- l'encadrement et la sécurité de Damien, notre employé communal.

Mr le Maire a ensuite cité les différentes commissions dont Bernard était chargées qu'il a fallu reventiler :

- Mr Deygout reprendra la mission de délégué titulaire pour le STEASA
- Alexandre Bidal sera suppléant pour le STEASA et référent commune pour le SR3A
- Mr Orset sera délégué suppléant pour le SIABVA.



La rentrée des classes

« Pour récompenser et encourager les jeunes à faire de bonnes études », Max Orset a chaque année le plaisir d'offrir un dictionnaire aux enfants entrant en 6^e ou au CP.

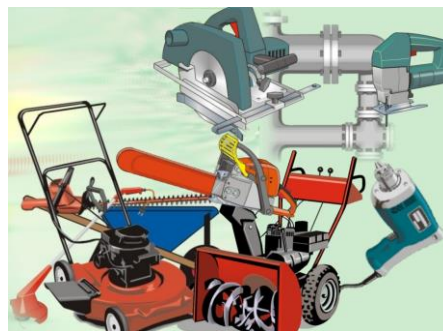
Thomas et Soéli ont reçu « Le Robert, Mon premier dictionnaire » pour leur entrée au CP.

Le Robert illustré et son dictionnaire en ligne ainsi qu'un mini dictionnaire anglais ont été remis à Tao, Yannis, Thibaud et Harry pour leur arrivée au collège.

Il s'agira d'une toute première entrée en maternelle pour cinq petits âgés de trois.

A tous, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, nous souhaitons une très bonne année scolaire.

Petit rappel de savoir-vivre !



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h
de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis
de 9 h à 12 h
de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h

Arrêté du 05 juin 2002.

Respectons nos voisins !



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année même avec un incinérateur de jardin.

Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017



Le 3 avril, la commune a signé la charte écophyto qui l'engage vers un objectif zéro pesticide afin d'éviter la contamination des eaux par ces molécules nocives pour notre santé et notre environnement.

C'est ainsi que le cimetière et les abords des bâtiments publics seront désormais gérés en espace sans pesticide. Nous espérons que chacun se montrera tolérant envers les herbes spontanées !

Le fleurissement du village

Chaque année, Damien et Maryse renouvellent les fleurs des bacs et balconnières près des différents points d'eau de la commune afin que chacun puisse avoir le plaisir de circuler dans un village accueillant.

Hélas, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent pas assurer ensuite le suivi permanent de l'arrosage. Aussi, comme chaque année, ils ont lancé un appel aux bonnes volontés pour aider à mieux entretenir et nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à cet effort d'embellissement de notre commune.



Le nouveau jardin municipal devant la salle des fêtes prend forme !



Implantation et début de floraison pour 2018



Après avoir défriché et préparé le terrain en mars, Maryse et Damien ont planté de nombreux arbustes achetés à la jardinerie Villa Verde d'Ambronay. Entre ces arbustes, qui fleuriront à différents moments selon les saisons, ils ont installé de nombreuses fleurs provenant du massif de la place de la mairie devenu, après 3 ans, très fourni.

Ces plantations de vivaces permettent de réaliser de véritables économies à long terme en ne renouvelant pas l'achat de nouveaux plants chaque année. Les corvées de désherbage et d'arrosage seront aussi réduites grâce à l'installation d'un épais paillage d'écorces et de paille de lin.

Laissons encore quelques années à ce jardinet pour qu'il puisse s'étoffer et remplir pleinement sa mission décorative.

Un nouveau contrat saisonnier pour Damien

Engagé en juin 2014 avec un contrat aidé, Damien a obtenu, à la fin de ce contrat aidé, un contrat saisonnier de 26 heures. Ce contrat vient d'être prolongé jusqu'en septembre.

Il assure l'entretien des espaces verts, du cimetière, du fleurissement, des chemins et sentiers de randonnées.

Il veille également à l'entretien courant des bâtiments communaux et au contrôle de l'accessibilité des réseaux ainsi qu'au bon fonctionnement des compteurs d'eau.

La fête du four du village

Notre vieux four du village a connu une animation fort inhabituelle ce 24 août 2018. En effet, l'équipe municipale avait décidé de le rallumer afin d'offrir à tous une soirée « tartes maison » et de favoriser ainsi ce petit temps agréable de détente qui entretient la bonne entente et l'amitié.

Très tôt, Gérard, Sylviane et Jacques avaient mis le four en chauffe et, à l'heure voulue, de superbes braises attendaient les tartes salées et sucrées destinées à régaler les nombreuses personnes fidèles au rendez-vous.

Un grand merci à Jacques, Jean-Luc, Philippe et Gérard qui ont pétri les délicieuses pâtes et un autre sincère merci à tous les bénévoles venus nous aider à les garnir.



Jacques et Gérard ont d'abord cuit pizzas, tartes à l'oignon, au poulet moutarde, aux épinards, au fromage ou aux poireaux avant celles au sucre, à la crème et aux pralines.

Quel régal, quel plaisir de déguster ces tartes tout en « papotant » avec les uns et les autres que les vacances avaient dispersés !



Tout le monde semble avoir apprécié cette soirée douce et chaleureuse !

La fête des voisins



Vendredi 25 mai, grâce à une initiative citoyenne surprise, le quartier du village a de nouveau connu une animation chaleureuse et fort conviviale!

En effet tout fut rapidement organisé : chacun apporta sa contribution : apéros, tartes, salades, pâtés, gâteaux...et sa bonne humeur contagieuse !

C'est ainsi que fous-rires et discussions ont duré tard dans la nuit pour le plus grand plaisir de tous. Les liens se tissent et s'entretiennent grâce à ces petits moments d'amitié et de partage !

Les traditionnelles tartes de L'ACCA



Durant cet été caniculaire, nous attendions impatiemment la pluie et bien, elle est tombée intensément en ce samedi 28 août! Malgré tout, elle n'a pas découragé les habitués qui sont venus, même sous les parapluies, chercher les traditionnelles tartes sucrées (sucre ou crème) et salées (fromage, oignons ou pizza) entièrement réalisées par les chasseurs.

Cette manifestation nécessite du temps, du labeur, du savoir-faire mais les bénévoles n'en manquent pas !
Rendez-vous donc, l'année prochaine, ... sous un soleil radieux !

Les 3 ans du Margouillat

3 ans ! Déjà 3 ans que le Margouillat anime l'Abergement, plusieurs week-end par mois, grâce à diverses activités.

La fête, en ce 1^{er} septembre 2018, célébrée pour son 3^{ème} anniversaire en a été un nouvel exemple avec ses nombreux stands. La foule et la gaité étaient au rendez-vous pour inaugurer une nouvelle année de discussions et de divertissements.





Le pèse- lait en 1^{er} plan - 1952 Ed. Grumod

Le pèse-lait a joué un rôle important pour les habitants de l'Abergement jusque dans les années 70. Chaque jour, dès l'aurore, l'animation renaissait autour du petit bâtiment lorsque le collecteur arrivait pour prendre livraison du lait et apporter le beurre et le fromage de la fruitière de Jujurieux.

Autrefois, la polyculture et l'élevage d'animaux étaient la règle générale. Chaque famille d'agriculteurs possédait vaches, mulet ou cheval, chèvres, porc, lapins, volailles...

Ainsi, de tout temps, il y eut des vaches à l'Abergement mais si aujourd'hui ce sont essentiellement des bêtes d'embouche sélectionnées pour la qualité de leur viande et leur bonne adaptation à notre climat continental, autrefois chaque famille possédait ses 2 ou 3 vaches de subsistance qui lui fournissaient le lait quotidien et un apport financier appréciable.



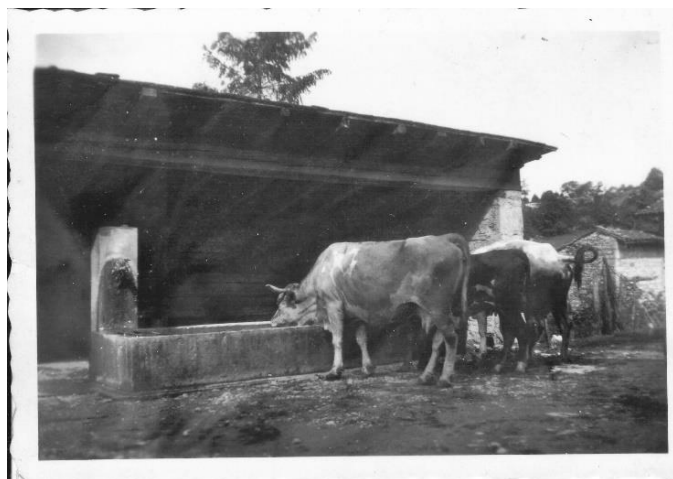
Julien Pétré gardant les vaches à Dalivoy

Dès leur jeune âge, les enfants étaient habitués à garder les vaches.



Mme Lyaudin en champ aux vaches

Si une adulte devait aller pâturer, pas question de rester inactive ! Elle emportait alors de quoi tricoter ou ravauder un vêtement tout en surveillant les paisibles animaux qui brouaient à proximité.



Les vaches à l'abreuvoir des Granges de Dalivoy

« Muguet », « Charmante » « Frisette », « Marquise » « Lolotte » « Lunette » « Marguerite » ... à l'Abergement la majorité des vaches étaient des montbéliardes, race connue pour la qualité de son lait.

Les vaches, attelées 2 par 2 aidaient aussi à tirer les chargements de foin, de bois ou de terre. Parfois même, elles tiraient la charrue.



Mr et Mme Lyaudin dans l'étable avec leur vache « Papillon »

Les vaches connaissaient leur place à l'étable. Elles s'installaient d'elles-mêmes toujours au même endroit. On passait une chaîne à leur cou puis la fermière venait la traire. La traite s'effectuait à la main, matin et soir.

La production laitière était assez faible car les vaches travaillaient et n'avaient pas de complément alimentaire comme maintenant.



Madame Mommert en train de traire

La traite des vaches ponctuait les journées : le matin très tôt la maîtresse de maison s'activait auprès des bêtes afin que toute la maisonnée puisse profiter du bon lait frais tout chaud en se levant. Elle s'asseyait sur un tabouret ou sur une petite chaise basse et plaçait un seau ovale galvanisé sous les mamelles de la vache, coincé entre ses jambes.

Le soir, vers 20 heures, elle renouvelait des gestes ancestraux : nettoyage des pis, massage délicat mais ferme pour faire tomber le lait, par giclées successives, dans le seau.



Bidon de lait et son couloir

Il fallait ensuite passer le lait mousseux dans de gros bidons de 20 litres munis d'une passoire (appelée « couloir ») et les porter dans le bac de la fontaine du quartier afin de conserver le lait au frais jusqu'au matin suivant.



La balance du pèse-lait

Dès la fin de la traite matinale, on descendait tous les bidons au « pèse-lait » où Louis Orset, collecteur de lait pour la fruitière de Jujurieux, arrivait avec sa charrette tirée par un cheval.

Il pesait tous les bidons et inscrivait sur un carnet le nombre de litres de lait fourni par chaque famille. Le lait était rémunéré au mois.

Avec tous ces laits réunis, la fruitière fabriquait du Comté. Du fait de son implantation géographique, la commune est comprise dans l'aire d'appellation contrôlée du Comté.



Berthes à lait utilisées par la famille Calvet

La veille au soir, les familles qui ne possédaient pas ou plus de vaches déposaient sur une étagère placée à l'intérieur du pèse-lait, une berthe vide avec, dans le couvercle, inscrite sur un petit bout de papier, la quantité de lait souhaitée et la menue monnaie correspondant à l'achat. Dès que le ramasseur de lait était passé, chacun pouvait venir chercher sa berthe pleine.

Ce petit rituel a pris fin dans les années 70.



*Henri Lyaudin distribuant le lait
avec sa charrette tirée par des chiens.
Lyon 1933*



L'Abergement souhaite la bienvenue à ses nouveaux arrivés
« Chez Chaboy »:

Mme **Aude DUPLÂTRE** et ses 2 enfants : **Victor** et **Léa**.

Mme **Julia BENOIT** et Mr **Aurélien COLAS**.

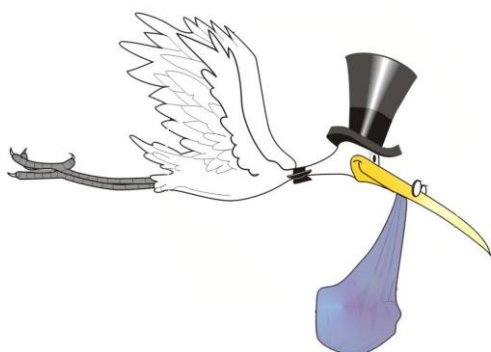


Samedi 19 mai

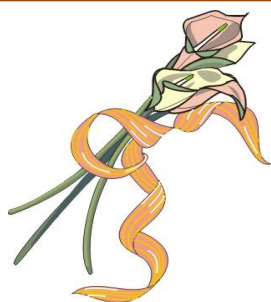
Mr Le Maire, assisté de Mme Collet,
a eu le plaisir de célébrer le mariage de

Annabel FAURITE et **Philippe ROCHE**

Tous nos vœux de bonheur !



Au Village, la famille Perrin est heureuse de vous annoncer
la naissance d'**Antoine**
survenue au foyer de Margot et Guillaume.



Mr Bernard PENSIOT domicilié aux Lièvres est décédé
le 6 mai 2018.

Le PACS : Information : **Transfert du PACS en mairie**



Depuis la mise en place du PACS (pacte civil de solidarité) en 1999, de nombreuses réformes ont vu le jour et ont modifié sa procédure.

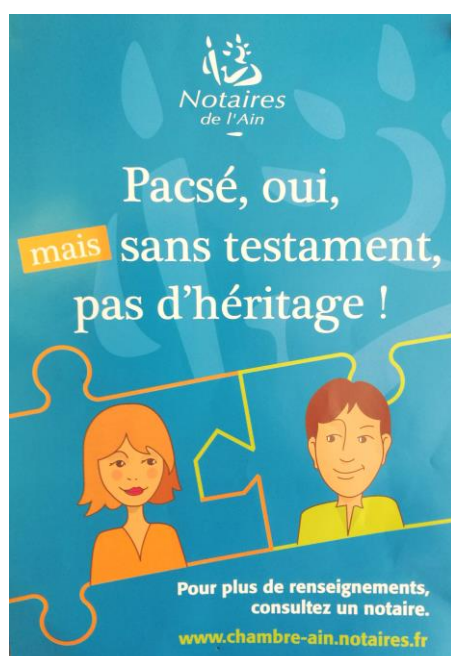
L'enregistrement d'un PACS relève, depuis le 1^{er} novembre 2017, de la compétence de l'officier de l'état civil de la mairie. Désormais les communes ont la charge d'enregistrer, de modifier et de dissoudre les Pacs. Le greffier du Tribunal d'instance n'est donc plus requis pour assurer cette charge.



Le pacs est un contrat conclu entre deux personnes physiques, majeures, non placées sous tutelle pour organiser leur vie commune et ne donne pas lieu à l'établissement d'un acte d'état civil. La déclaration de Pacs n'est donc pas enregistrée dans les registres d'état civil.

Cependant ces actes doivent être effectués par les services de l'état civil de la mairie.

Un petit guide du Pacs est disponible en mairie. Il vous renseignera sur les droits et les obligations du couple pacsé, sur le déroulement de la procédure à suivre et vous proposera un modèle des documents à remplir.



Pour hériter l'un de l'autre, les partenaires pacsés doivent faire un testament en faveur de l'un et de l'autre sans porter atteinte à la part réservée aux enfants et aux parents et ce testament doit être rédigé à part, en dehors de la convention du Pacs.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h à 11h



Horaires déchetterie :

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 18h00

Déchetterie fermée le dimanche

Fermeture les jours fériés.

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 19h00

Déchetterie fermée le dimanche

Calendrier des poubelles jaunes 2018 :

La collecte s'effectue **un mardi sur deux**

2 janvier	10 avril	3 juillet	9 octobre
16 janvier	24 avril	17 juillet	23 octobre
30 janvier	9 mai *	31 juillet	6 novembre
13 février	22 mai	14 août	20 novembre
27 février	5 juin	28 août	4 décembre
13 mars	19 juin	11 septembre	18 décembre
27 mars		25 septembre	2 janvier 2019*

*La collecte aura lieu le mercredi 9 mai (le mardi 8 mai étant férié)

*La collecte aura lieu le mercredi 2 janvier 2019 (le mardi 1er janvier étant férié)

Déchèterie de la Communauté de Communes :

La déchèterie d'Ambérieu a mis à la disposition de tous ses habitants une « baraque à huile » afin de recycler les huiles de friture.

Il suffit de récupérer une olibox vide, de la remplir avec son huile de friture et de venir la déposer dans la cabane jaune située près des bâtiments de l'entrée.

Pensez à tous ces petits gestes éco-citoyens...



Ne déposer que les sacs blancs hermétiquement clos dans le container qui leur est affecté près du pèse-lait.



Tout autre sac ou déchet éparpillé n'est pas ramassé. Cet endroit ne doit pas devenir une poubelle !